



AFFICHAGE COMMUNE LOUPLANDE

Affiché le 23 janvier 2025  
Mis en ligne le 23 janvier 2025

Liste des délibérations du Conseil Municipal – séance du 20/01/2025

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Mairie de Louplande aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.louplande.fr/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier 2025 à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de Louplande, à la mairie

Nombre de conseillers		
En exercice : 15	Présents : 13	Votants : 14

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT, Ludivine CHEVALIER,

Absente excusée : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Ludivine CHEVALIER),

Absent non excusé : Rémi METIVIER

Secrétaire de séance : Madame Claudette GARNIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

La liste des délibérations est la suivante :

Délibération N°	Objet	Vote
20.01.2025PV	Approbation du procès-verbal réunion du 9/12/2024	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025 décision	Droit de préemption urbain	Le Conseil Municipal a pris acte de cette décision
20.01.2025-1	Approbation de la modification N° 1 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025-2	Désaffectation, déclassement parcelle ZO N° 34 (ZA du Roussard) en vue de sa vente	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025-3	Projet aménagement de la cour d'école – Choix d'un cabinet de conception Paysagiste	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025-4	Chèques-cadeaux remis aux lauréats des concours organisés par la Commune	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025-5	Renouvellement convention précaire d'occupation du local 1 rue Saint Léonard	Délibération adoptée à l'unanimité
20.01.2025-6	Solidarité avec la population de Mayotte	Délibération adoptée à la majorité
20.01.2025-7	Tarif complémentaire location salle des associations pour une activité de sophrologie	Délibération adoptée à l'unanimité

Louplande, le 23 janvier 2025

Claudette GARNIER, secrétaire de séance

Noël TELLIER, Le Maire